

Résonnances

La revue du **BUCODES**

Bureau de **Co**ordination des Associations de **Devenus Sourds** et **Malentendants**

n° **33**

Trimestriel

Janvier

2009

6 €

- **Quelle accessibilité dans les musées ?**
- **La LPC pour nous ? Mais oui !**
- **La formation des soignants de l'hôpital Avicenne**
- **Premiers liens avec les bébés**

BUCODES

Bureau de Coordination des associations de Devenus-Sourds et Malentendants

Groupement d'associations régi par la loi de 1901, reconnu d'utilité publique par le décret du 13 janvier 1982.

Membre de l'UNISDA (Union Nationale

pour l'Insertion sociale du Déficiant Auditif).

Membre du Comité d'Entente des Personnes

Handicapées.

Membre de l'International Federation

Of Hard Of Hearing People (IFHOH).

Membre de l'European Federation

Of Hard Of Hearing People (EFHOH).

Les objectifs du Bucodes :

- établir une liaison entre les associations membres,
- définir des actions communes,
- mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer la vie des devenus-sourds et malentendants,
- assurer la représentation des devenus-sourds et des malentendants auprès des organismes publics et professionnels.

Adresse

73 rue Riquet 75018 Paris,

Tel/Fax : 01 46 07 19 74

E mail : bucodes@free.fr ;

Courrier des lecteurs : revuebucodes@orange.fr

Site : <http://bucodes.free.fr>

Bureau

Présidente : Françoise Quérueil (FCS, Paris)

Vice-présidentes :

Claudie Gilles, Natacha Lamy (Surdi 34)

Secrétaire général :

Renaud Mazellier (FCS, Paris)

Secrétaire générale adjointe :

Aline Ducasse (ARDDS Paris)

Trésorière : Claudine Romain (ANDS)

Trésorier adjoint : Gilles Gotschi (AAE)

Membre : Peggy Mathieu (Surdi 34)

Rédaction de Résonnances

Directrice de la publication : Françoise Quérueil

Responsable de la Rédaction : Natacha Lamy

Comité de Rédaction : H. Bergmann, C. Gilles,

N. Lamy, Mp Pelloux, F. Quérueil, C. Sermage.

N° de commission paritaire : 0908G80672

Photo de couverture : Le musée du Quai Branly

Auteur : Quai Branly.

Concept et impression : Imprimerie OLLIVIER - Lorient

Dépôt légal : 1163 - 1^{er} trimestre 2009

S o m m a i r e

■ **Editorial** p. 3

■ **Vie du Bucodes**

Vie du Bucodes p. 4

■ **Vie des associations**

Revue de presse p. 7

■ **Aider à la compréhension**

La LPC pour nous ? Mais oui ! p. 8

A la rencontre des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (Hôpital Avicenne) p. 10

Les soignants sont-ils à l'écoute des mal ou non entendants ? p. 11

■ **Culture : quelle accessibilité dans les musées ?**

A La Piscine, plein les yeux et les oreilles p. 12

Le Musée du Quai Branly p. 14

Le Musée Fabre p. 16

■ **Spectacle**

Né deux fois p. 17

■ **Rébus** p. 17

■ **Communiquer avec les petits**

Dépistage précoce des troubles auditifs et premiers liens p. 18

Le langage des signes pour les bébés p. 20

■ **SNCF**

Action SNCF Boucle magnétique de guichet p. 21

■ **Presse**

Quand l'ouïe commence à dire non p. 22

■ **Courrier des lecteurs** p. 23

Résonnances : Non les 2 N ne sont pas une faute d'orthographe ! Nous avons choisi l'ancienne orthographe devenue obsolète pour nous différencier d'autres revues pareillement dénommées.

Résonnances est votre journal : vous pouvez soumettre des articles soit directement, soit par votre association.



Petit rhume ou grosse grippe ?

■ La question concerne notre Bucodes.

L'année 2008 n'a pas été bonne pour sa santé financière; vous me direz qu'il n'est pas le seul. D'accord, mais ce n'est pas une consolation.

Que s'est-il donc passé?

Je connais le Bucodes depuis quelques années par oui-dire puisque notre président de l'époque nous parlait, parfois, de ce qui s'y passait. Puis il a pris l'habitude de me transférer systématiquement les mails qui en provenaient. À dire vrai, je ne me suis guère passionnée pour ces échanges épistolaires d'un nouveau type. Notre association évoluant, je suis venue au conseil d'administration comme suppléante d'Anne Marie Desmottes, puis à l'assemblée générale en juin 2008 où j'ai « hérité » de la trésorerie sans avoir jamais espéré un honneur aussi redoutable. Le fait que la fonction soit restée vacante un moment, ajouté à mon inexpérience totale en comptabilité et une dextérité toute relative face à un clavier d'ordinateur m'a amené à mettre les comptes à jour en octobre seulement.

Bon, les comptes c'est la galère, mais l'important ce sont les finances. Et là, la situation est critique. Sans augmenter vraiment nos dépenses, nous dépensons nettement plus que nos moyens. Le conseil d'administration de novembre a pris quelques dispositions :

- augmentation des cotisations au 1^{er} janvier 2010, si la prochaine assemblée générale approuve
- augmentation des abonnements à Résonnances au premier janvier 2009
- augmentation au premier janvier 2009 de la publicité dans Résonnances avec une tarification simplifiée et un prix réduit pour de petits encarts.

Ces remèdes -homéopathiques- ne suffiront pas à redresser la barre.

Alors?

Alors, il faut que les projets du Bucodes et de ses commissions soient travaillés de manière sérieuse pour pouvoir servir de base, d'argumentation à des demandes de subventions. Et ceci d'autant plus que les temps qui viennent vont être durs vis-à-vis des subventionneurs habituels. Il ne suffit pas que quelqu'un se « décarcasse » dans son coin pour contacter les fondations, mutuelles ou autres. Il faut à ce quelqu'un des « biscuits », du solide à défendre. Formuler, rédiger des demandes de subventions, cela ne veut pas dire « inventer des projets » ou « arranger des trucs » qui plairont sans avoir derrière soi l'appui et la participation entière des commissions et de tous les administrateurs du Bucodes. À quoi servirait d'obtenir par miracle des fonds si l'on n'est pas capable de les dépenser correctement?

Évidemment, au fil du temps, bien des tentatives ont été faites sans obtenir le succès escompté. Mais on ne peut pas ressasser, rester sur des déconvenues et dire que c'est la faute aux autres ou à pas de chance!

Adhérer à une union d'associations (ou une fédération), c'est en accepter les statuts et l'objet. Être présent au conseil d'administration, cela signifie que l'on y vient avec son vécu, son expérience pour enrichir l'union, pas pour récriminer sans cesse sur ce que les quelques autres qui s'investissent n'ont pas fait et ne rien proposer de concret. Siéger au conseil d'administration du Bucodes cela ne sert pas à garnir une carte de visite ou satisfaire un ego mal placé, cela sert à travailler positivement au développement du Bucodes.

Au-delà des demandes de subventions traditionnelles, il va nous falloir trouver des partenaires privés qui sont aussi exigeants que ceux du public. L'avantage peut être un engagement plus rapide. Mais il faut que chacun s'investisse: il ne suffira pas de faire un état des lieux dans tel ou tel domaine pour décrocher le pactole; il faudra proposer une action clairement définie, chiffrée et, cerise sur le gâteau, indiquer les critères d'évaluation de cette action. Vue de nos associations locales, cette démarche peut paraître exagérée ou trop compliquée mais c'est la tendance: la loi sur la transparence de 2002 produit ses effets. Qu'ils soient plus sensibles pour une association nationale ne veut pas dire que, demain, ils ne s'appliqueront pas au niveau local.

Sans l'aide effective de l'ensemble des adhérents, le bureau du Bucodes est paralysé et s'épuise. Nous avons besoin de toutes et de tous, nous avons besoin de votre travail. ■



L'actualité du Bucodes

2009 sera sous le signe de la relance ! Avec de nouveaux projets, la relance de sujets de fond, et toujours beaucoup à faire pour la promotion des intérêts des DSME et des sourds en général.

■ Le Conseil d'administration du Bucodes s'est réuni les 16 et 17 novembre derniers. Nous avons eu la joie de prendre la décision d'accueillir une nouvelle association – l'A2PDAM, association pour la prévention et la promotion des déficients auditifs de la Martinique. Cette jeune association n'est pas inconnue de nos lecteurs qui ont pu la découvrir dans le dernier numéro de notre revue ; elle porte le nombre d'associations adhérentes au Bucodes à 27. Le Bucodes se développe également grâce à l'arrivée d'un nouveau correspondant, l'association Cochlée Bretagne, une association importante et dynamique qui rassemble adultes devenus-sourds implantés et parents d'enfants implantés.

■ Lors de ce conseil d'administration, nous avons fait le tour des actions en cours au sein des commissions – nous n'en évoquerons que quelques-unes ; la commission implants a évoqué les questionnaires qu'elle a rédigés, et qui ne sont pas encore suffisamment diffusés : nous avons besoin du maximum de témoignages, afin d'élaborer un « livre blanc » de l'implant cochléaire, axé en particulier sur les informations et les ressentis qui ne sont pas couramment exprimés. Si vous êtes concernés mais n'avez pas eu connaissance de cette enquête, vous pouvez vous la procurer auprès du secrétariat du Bucodes, n'hésitez pas ! Vous pouvez aussi nous adresser votre témoignage de façon libre, toutes les contributions seront les bienvenues. (bucodes@free.fr, à l'attention d'Hélène Bergmann).

Nous avons par ailleurs pu découvrir le travail de la commission maison de retraite animée par Claudie Gilles : des projets de plaquette bien documentés pour le personnel et les dirigeants des maisons de retraite. Ce sujet s'est avéré mobilisateur pour plusieurs de nos administrateurs ; il rejoint par ailleurs une réflexion en cours à l'Unisda qui devrait organiser prochainement une table ronde sur le sujet avec l'ensemble des acteurs concernés (syndicats de professionnels, pouvoirs publics et collectivités locales, usagers...). Dans un premier temps, la commission souhaite rassembler le maximum d'informations sur toutes les initiatives locales menées ça et là.

■ Renaud Mazellier nous a présentés de son côté (commission accessibilité et commission tourisme et handicap) de nouvelles affiches et une plaquette en cours de finalisation, destinée en particulier aux professionnels amenés à réfléchir sur l'accessibilité des lieux publics et établissements recevant du public. Une réflexion est engagée par cette commission sur les critères du label tourisme et handicap, inadaptés en ce qui concerne la surdité – ils sont même en retrait par rapport aux exigences issues de la loi de février 2005.

■ Enfin, ce conseil d'administration a permis, sans doute encore insuffisamment, des échanges sur nos difficultés de communication interne, et des propositions de solution ; le Bucodes vit toujours une crise de croissance difficile, face à beaucoup de travail et très peu de moyens financiers et humains pour le mener à bien. La situation financière à nouveau préoccupante du Bucodes vous est bien exposée par notre nouvelle trésorière dans notre éditorial... nous devons demander un effort à nos abonnés et nous vous remercions de le comprendre... là encore, toutes les idées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Actualités de l'Unisda

■ L'Unisda s'investit toujours pleinement sur la question de l'accessibilité téléphonique ; une lettre ouverte vient d'être adressée aux ministres concernées sur nos attentes par rapport à l'application du décret du 14 avril dernier sur la mise en place de l'accessibilité des appels d'urgence. Cette lettre ouverte a été reprise par une dépêche de l'AFP et évoquée lors de la conférence de presse annuelle sur l'accessibilité de la téléphonie mobile, en présence notamment d'Eric Besson (secrétaire d'Etat à l'économie numérique).

Le congrès de l'Unisda se tiendra le vendredi 23 janvier 2009 sur ce thème de l'accessibilité téléphonique et notamment la mise en place de centres relais téléphoniques. Toute la journée, à l'auditorium de la Bourse de Paris (palais Brogniart) il sera possible de participer au colloque (entièrement accessibilisé) et d'assister à des



démonstrations en live de centres-relais téléphoniques utilisant le mode de communication du choix de la personne (écrit, LSF, LPC, émission vocale retour écrit, etc.). Venez nombreux! Renseignements et inscriptions : www.unisda.org

■ L'actualité de l'Unisda se décline également autour de nouveaux groupes de travail.

L'un d'eux se consacre à la détresse psychologique des personnes sourdes, devenues-sourdes et malentendantes. En effet, la surdité place de nombreux jeunes et adultes sourds, malentendants ou devenus sourds, devant des souffrances psychiques, souvent silencieuses, pouvant engendrer des conduites à risque, voire des actes désespérés de suicide.

Selon certains professionnels, la psychiatrie actuelle, en minimisant depuis une dizaine d'années l'aide humaine, serait en régression en France. Une formation manque pour comprendre, repérer et soigner correctement ces fragilités psychiques en mettant en œuvre, au plus tôt, des thérapies mentales adéquates : psychothérapie ou psychanalyse (rapport Gillot 1999). Cette carence, ressentie par les associations membres de l'Unisda, appelle une réflexion pour prendre la mesure des besoins spécifiques et pour obtenir par la suite des prises en charge adaptées sur l'ensemble du territoire (égalité de traitement).

Les objectifs du groupe, qui rassemble associations et professionnels :

- améliorer la connaissance du sujet : établir un état des lieux grâce à une double enquête auprès des personnes sourdes (vécu, besoins ressentis, aides trouvées, adaptées ou non) et auprès des professionnels en France et à l'étranger (aides et services spécifiques actuels)
- améliorer la prise en charge, en suscitant l'émergence d'un réseau de professionnels de référence, sensibilisés aux troubles spécifiques des personnes sourdes devenues sourdes ou malentendantes ; en organisant colloque et sessions de formation ; en obtenant reconnaissance et aide des pouvoirs publics... A terme, faire évoluer la psychiatrie vers des prises en charge adaptées et préventives.

Une enquête nationale, diligentée par un institut de sondage va donc se mettre en place et chaque adhérent de nos associations pourra être sollicité pour y participer.

■ L'Unisda a par ailleurs suscité une rencontre d'une quinzaine d'associations franciliennes de personnes sourdes, devenues-sourdes, de

parents ; objectif : réfléchir ensemble aux moyens d'agir de façon concertée au niveau régional, et d'assurer, partout où une association peut être présente dans les instances où nous avons notre place (Commission des droits ou commission exécutive des MDPH, commission communale d'accessibilité, conseil départemental consultatif des personnes handicapées, etc.) une présentation de l'ensemble des besoins des publics de personnes sourdes et malentendantes. Les associations du Bucodes étaient très bien représentées à cette première rencontre et plusieurs ont choisi de s'impliquer dans l'animation de ce début de réseau régional. A suivre!

■ Pour conclure, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de l'Unisda (www.unisda.org) : des enquêtes vont être lancées – sur le traitement des dossiers de prestation de compensation par les différentes MDPH d'une part, sur la qualité de réception du sous-titrage télévisé d'autre part. Le site du Bucodes quant à lui est resté en jachère ces derniers mois et ses informations ne sont plus guère actualisées, mais nous allons y remédier rapidement...

■ Beaucoup de chantiers en cours donc pour cette année qui s'ouvre... qu'elle soit belle et bonne pour le Bucodes, ses associations, et tous les DSME, qu'elle soit belle et bonne pour chacun de vous! ■

Sonia Seynaeve (adhérente de longue date de l'ARDDS et de la FCS) vient de publier un recueil de récits d'expériences de sa vie de malentendante : « A l'écoute des sons », pour une meilleure compréhension entre entendants et déficients auditifs, au prix de 12 euros. Encadrant tout au long du livre des exercices de lecture labiale que sa maman avait initialement imaginés pour elle, elle y raconte ses péripéties à l'école, en récré, en famille et plus tard au bureau, dans le métro, pendant les loisirs et des temps de partage avec des amis entendants. Oui, il existe heureusement des entendants sympas. Elle souligne aussi le rôle joué par la musique tout au long de sa vie.

Ce livre est en vente à la librairie **MISE EN PAGES**
- 12 rue Kléber - 24000 PERIGUEUX

Pour en savoir plus, consulter le site
<http://www.progres-son.fr>
E-mail : claudeseynaeve@laposte.net



Un Congrès résolument d'ouverture, s'il en est !

Notre association organisatrice, Action Auditive en Essonne, souhaite que ce rassemblement ne se limite pas aux seuls devenus sourds et malentendants et aux sujets qui nous occupent traditionnellement, mais qu'il soit ouvert en direction des autres populations déficientes auditives, de sujets transversaux rarement traités, et de nos partenaires, collectivités locales et professionnels, qui sont pour nous un passage obligé ! Nous vous attendons nombreux en Essonne au printemps prochain... pour découvrir, partager, et aussi nous réjouir ensemble lors du congrès du Bucodes !

■ **Le congrès organisé par l'AAE**, initialement prévu en octobre dernier, a donc été reporté aux 17, 18 et 19 avril 2009. Le programme était déjà prêt, il reste le même... sur le thème assez large « **de la compensation à l'accessibilité, des acquis pour les personnes sourdes et malentendantes** », se déclinant autour de thèmes actuellement forts pour le Bucodes et/ou l'Unisda et en trois temps :

• **Un colloque** le vendredi 17 : nous y ferons l'état des lieux de l'accessibilité, 4 ans après la loi de février 2005, avec en particulier un point d'étape sur la mise en place des centres-relais téléphoniques – mais le cadre bâti, les transports et la Culture ne seront pas oubliés ; nous verrons aussi l'actualité des appareils de correction auditive – notamment la normalisation du service rendu ; puis nous mettrons un focus sur des points plus particuliers : les aspects psycho-neurologiques de la surdité (groupe de travail de l'Unisda sur l'accès aux soins psychiatriques ; surdité et Alzheimer) ; la surdi-cécité acquise ; l'accessibilité des maisons de retraite. Ce colloque sera complété par différents stands. La soirée s'achèvera à l'Agora par une représentation théâtrale (encore sous réserve).

• **Une journée de samedi dédiée plus précisément au travail associatif** : ateliers de découverte, de débats et d'échanges d'expériences, l'enjeu étant de permettre aux participants de s'approprier un certain nombre de sujets et d'outils et d'initier des applications dans leur propre ville. On parlera d'aides tech-

niques et de boucles magnétiques, d'implants cochléaires, de centre relais téléphoniques et de transcriptions écrites, d'acoustique, d'accessibilité dans le cadre des collectivités locales et des commissions communales d'accessibilité, d'expériences de réseaux « surdité » régionaux ou départementaux... mais il y aura aussi des temps de détente avec un atelier « arts créatifs », (l'une des activités phares de notre association) et des visites locales à Evry – cathédrale, généthron ; l'assemblée plénière des congressistes puis une soirée festive clôtureront la journée.

• **Un dimanche d'excursion** en Essonne et Seine et Marne, nous permettra en particulier de découvrir le château de Vaux le Vicomte.

L'ensemble des activités et débats sera naturellement mis en accessibilité la plus complète possible – boucle magnétique, transcription écrite, mais aussi LSF et LPC. L'Agora où se déroulera le colloque (parking à proximité) est à quelques minutes à pied de la gare de RER Evry Courcouronnes (25 minutes de Paris Gare de Lyon, trains fréquents ; cette ligne de RER dessert également les gares de Châtelet les Halles et Gare du Nord). Les transports ultérieurs seront organisés en collectif.

Pour vous pré-inscrire et recevoir le détail du programme et des informations, merci de compléter les informations ci-dessous par mail à yanne.klingebiel@orange.fr ou par courrier à Yanne Klingebiel. 7 rue Maurice Berteaux. 93150 LE BLANC MESNIL ■

Nom et Prénom :

Adresse :

Association : Mail :

Participera : colloque

ateliers du samedi

visites du samedi – excursion du dimanche (25 euros, repas en sus)

soirée du vendredi (15 euros) – soirée du samedi (30 euros).

Souhaite hébergement : jeudi soir – vendredi soir – samedi soir – dimanche soir

Gamme de prix au choix : 35 ou 55 euros la chambre

Chambre à : une ou deux personnes

Arrive : en train – en voiture – souhaite assistance.

(Merci de barrer les mentions inutiles ; les prix sont indicatifs et pourront évoluer légèrement ; certains repas seront libres – un grand nombre d'espaces de restaurations sont disponibles à proximité des lieux de rassemblement).



Revue de presse

Voil ! Nous avons atteint la douzaine! Pr s de la moiti  des associations nous ont envoy  de leurs nouvelles. Simple petite feuille ou « presque magazine » nous sommes heureux de vous en faire part pour pouvoir entretenir un lien entre nous tous.

■ **L'Association des malentendants et Devenus Sourds d'Alsace** propose   ses adh rents toutes sortes de rencontres divertissantes : mini-croisi re alsacienne ou spectacles magiques... Mais plus s rieusement il y a aussi les contacts avec le PHARE pour organiser des stages informatiques et une convention sign e avec une sc ne nationale, la Filature, pour obtenir des tarifs pr f rentiels.

■ **L'Association des Devenus Sourds et Malentendants des C tes d'Armor** ne publie pas de bulletin de liaison, mais elle a la gentillesse de nous adresser copie du compte rendu qu'elle envoie   ses adh rents, apr s chaque r union, gr ce auquel nous avons un aper u des questions int ressant l'association telles que le p le de soins pour les d ficients auditifs au CHU de Rennes, les transports, le CLIC, une visite aux archives municipales avec amplificateurs.

■ **L'Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants** nous adresse copie d'une convocation   la MDPH du Rh ne. Les adh rents lyonnais ont eu la chance de recevoir des informations sur la mani re de remplir un dossier et sur les aides techniques.

■ **La Caravelle** (ARDDS) annonce la naissance d'une nouvelle section dans l'Aisne. Un dossier est consacr  aux secours urgents. Nous pouvons visiter Vancouver   la suite de ceux qui ont assist , dans cette ville de r ve, au congr s organis  par la F d ration Internationale des personnes Malentendantes et l'Association canadienne qui a r uni 530 participants venus de trente-sept pays pour entendre quatre-vingt conf rences sur le th me de la communication !

■ **Clin d' il** (Surdi 49) publie un bulletin mensuel et nous sommes oblig s, faute de place, de piquer  a et l  quelques titres int ressants provenant, entre autres, du site (audition-info.org) : le r le du cerveau dans les acouph nes, les cellules souches, le GPS et les appareils auditifs (ACA), une  tude de la production de la parole chez les sourds... Il faut citer aussi un int ressant r sum  sur la conf rence nationale du handicap et les grandes lignes du gros probl mes ACA/S curit  sociale. Sans oublier la publication r guli re des d crets, arr t s et m me questions aux d put s.

■ **L'Echo de l'ANDS** (Association Normande des Devenus-Sourds) est toujours aussi dynamique et rempli d'humour. En le lisant, chaque normand d ficient auditif devrait avoir envie d'adh rer   l'association ! Mais

en attendant, l'association cherche des sous : elle propose un mod le d'une lettre de sollicitation et fait part de la suggestion d'un adh rent adress    tous : pour-quoi ne pas regrouper au b n fice de l'ANDS tous les dons que chacun fait en fin d'ann e ? Avec toujours un re u fiscal. L'association continue   s'investir dans toutes les structures locales. Un projet : un lieu de paroles, pour  changer... en toute simplicit .

■ **Ecouter** (FCS) pr sente le logo de son jubil  pour 2009 : une illustration de l'id e de rayonnement. Le dossier habituel reprend un travail fait en 1999 et qui avait obtenu un grand succ s. Il sera actualis  au cours des prochains num ros de la publication. Dans ce num ro 258, les r dacteurs commencent   revoir les a priori qui frappent les malentendants dans la vie quotidienne, venant de l'ext rieur ou d'eux-m mes.

■ **La Feuille de l'Aube** (Surdi 10) fait savoir que, devant la presse et la t l vision locales, l'association a pu inaugurer en compagnie des autorit s et des associations voisines, la boucle magn tique r nov e, gr ce   l'intervention de notre ami Gilles Gotschi, au Th atre de la Madeleine. L'inauguration fut suivie d'un d bat anim .

■ **Le Bulletin de Liaison d'Oreille et Vie** (Morbihan) nous annonce dans son num ro d'octobre que Jeanne Guigo, bien connue de tous, a l'intention de quitter la pr sidence de l'association.

Oreille et Vie, repr sent e dans des structures officielles ax es sur la sant , a maintenant acc s   toutes sortes d'information, notamment sur les droits des malades, avec leur charte de la personne hospitalis e et sur la repr sentation des usagers dans les  tablissements hospitaliers.

■ **Paroles d'Oreille** (Keditu-Ile et Vilaine), dans son cinqui me num ro, pr sente un dossier sur les acouph nes et nous prouve par le nombre important des nouvelles transmises qu'elle participe   de nombreuses actions : conf rence sur « *Perdre l'audition au fil de l' ge* », questionnaire du collectif surdit , test boucle magn tique, internet, contacts avec la DRASS.

■ **Surdi 30** (Gard) ne publie pas de bulletin de liaison, mais n'oublie pas de nous transmettre l'invitation lanc e par la Coordination Surdit  du Gard (neuf associations)   une conf rence au titre prometteur : *L'accessibilit  : quel malentendu !*

Merci de continuer   envoyer au BUCODES toutes vos informations sur papier et bonne ann e 2009 ! ■



La LPC pour nous ? Mais oui !

Parmi toutes les méthodes de communication, il en est une encore trop méconnue des adultes devenus sourds ou malentendants : la Langue Parlée Complétée, qui peut pourtant les aider à mieux comprendre leur entourage. L'Association des sourds et malentendants (ADSM) des Côtes d'Armor a permis à quelques personnes de s'initier à la LPC. Voici le récit de leur expérience.

■ Mis au point aux États-Unis par le Docteur R. Orin Cornett en 1967, le cued speech s'est d'abord développé dans les pays anglophones. Adapté aujourd'hui à plus de quarante langues, il a été introduit en France en 1977. Il sert majoritairement à éduquer les jeunes enfants. Mais il permet aussi aux personnes sourdes ou malentendantes de percevoir confortablement le français oral dans le strict respect de la phonologie. Il leur permet de développer une lecture labiale optimale et de compléter leurs perceptions auditives. Il rend à la surdité ses justes limites de handicap sensoriel.

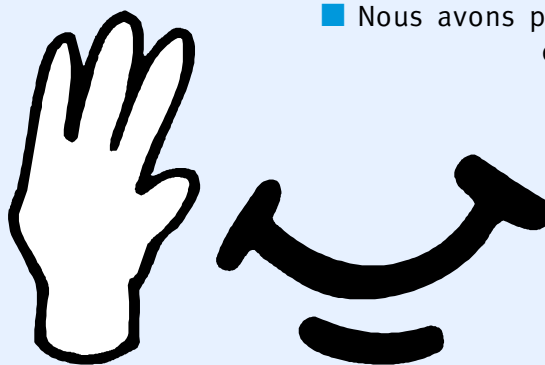
■ L'utilisation de la LPC apporte un profit à toute personne sourde ou malentendante ayant besoin de bénéficier d'une réception plus confortable et plus efficace de la langue orale. Douze heures suffisent pour acquérir la technique. Ensuite, bien sûr, il faut s'entraîner. Pour nous adultes qui avons besoin de mieux comprendre nos interlocuteurs, il est essentiel que nos proches apprennent ce code avec nous. L'étude de la LPC doit donc réunir des malentendants et des personnes de leur entourage.

■ Amies depuis longtemps, malentendantes toutes deux, l'une appareillée, l'autre implantée, nous avons entendu parler depuis assez longtemps de cette méthode. Nous avons très envie de nous y initier mais le temps nous manquait. Il a fallu l'arrivée de la retraite pour que nous nous décidions enfin à entreprendre une formation. L'association des Côtes d'Armor, dont nous faisons partie (comme adhérentes) nous a soute-

nues dans ce projet et donné le feu vert pour mettre sur pied un stage à Lannion, près de chez nous.

■ Nous avons pris contact avec Laure Rabain, déléguée départementale de l'ALPC (Association pour la promotion et le développement de la LPC), enseignante en LPC à St Brieuc et codeuse accompagnatrice dans les écoles du département. Nos maris étaient partants, donc nous étions déjà quatre ! Restait à trouver six ou huit autres personnes pour que le déplacement de notre formatrice soit justifié. Nous avons trouvé deux femmes (malentendantes aussi) dans notre entourage amical et nous avons été mises en contact avec d'autres personnes qui avaient diverses motivations : une institutrice qui a dans sa classe un enfant implanté assisté par une codeuse, une jeune animatrice de relais, assistante maternelle, qui côtoie un enfant malentendant dans le cadre de son travail, la nourrice d'un petit garçon de deux ans et demi, sourd implanté, la fille de celle-ci, et le chauffeur de taxi qui l'emmène chaque semaine à St Brieuc avec sa maman (il est bien entouré le petit Maxence !) ... Voilà ! Nous étions onze ! Les cours allaient pouvoir commencer.

■ Les modalités de lieu et d'horaires ont été mises en place en concertation et nous nous sommes accordés sur le rythme de trois samedis successifs, suivis d'un quatrième, dit « de consolidation », un mois plus tard. Nous avons travaillé de 9 heures à 12 heures environ, puis de 14 heures à 17 heures. Les cours se sont déroulés avec le sérieux et la concentration nécessaires, sans exclure la bonne humeur.





■ Laure a présenté le stage en expliquant que la lecture labiale seule ne donne que 30 % d'information sûre. Il est donc nécessaire de compléter. Il y a un état d'esprit à acquérir car le code LPC utilise les sons et non l'orthographe des mots. On pourrait dire qu'on parle en phonétique ou en « texto ». Nous avons donc appris par le geste à associer une consonne, un son et la lecture labiale pour obtenir un phonème.

■ Nous avons commencé par apprendre les cinq positions de la main pour coder les voyelles ainsi que la clé S/R⁽¹⁾. Avec cela nous pouvions déjà dire « souris », « saucisson », « serin », « ressources », etc. Puis, peu à peu, Laure a ajouté une ou deux nouvelles clés de consonnes et notre vocabulaire s'est étoffé. Il y a huit clés pour les consonnes. Petit à petit, des syllabes nous sommes passés aux mots puis aux phrases. Puis nous avons commencé, par un jeu de questions-réponses, à échanger nos prénoms, nos âges, nos professions... Nous avons pu constater que le plus difficile est le décodage et qu'il nous faudrait beaucoup d'entraînement pour parvenir à une véritable conversation... fluide si possible! Nous prenions nos repas ensemble sur place en partageant les pique-niques de chacun... surtout les gâteaux!!

■ Une fois rentrés chez nous, il était nécessaire aussi de nous entraîner en codant tous les jours. C'est un peu ardu au début et nous allions lentement. Nous

utilisons des listes de mots et de phrases préparés. Mais rien ne nous interdisait de chercher à dire des choses originales. Le dernier jour, Laure nous a montré des reportages sur des familles codeuses réalisés par l'ALPC. Elles utilisent couramment la LPC à cause de la surdité des enfants ou des parents. Souvent les grands-parents s'y mettent aussi pour pouvoir raconter des histoires à l'enfant, ainsi que les cousins et les copains. Et nous, adultes malentendants, combien de fois les histoires drôles (ou non) racontées au cours d'une soirée nous ont-elles échappé? Cela nous conforte dans notre conviction qu'il est nécessaire de développer cette méthode pour les adultes à surdité acquise.

■ Pour consolider nos connaissances, nous avons pris l'habitude de nous retrouver toutes les semaines et nous avons commencé à prendre plaisir à communiquer à l'aide de ce code. Ce stage et ces rencontres hebdomadaires ont aussi permis à certains d'entre nous de sortir d'un isolement qui commençait à leur peser.

■ Il paraît que nous sommes les premiers à avoir organisé un stage de LPC pour adultes devenus malentendants ou sourds. Nous rêvons d'en faire un second pour élargir le nombre de personnes sachant coder... et décoder. Notre expérience positive encouragera-t-elle des initiatives dans d'autres associations? ■

(1) La clé S/R : c'est le (même) geste qui code à la fois les lettres S et R.

La formation des soignants de l'Hôpital Avicenne

François Caraty, cadre de santé formateur à l'Institut de Formation en soins Infirmiers de l'Hôpital Avicenne de Bobigny, est très investi dans l'attention particulière que ses étudiants doivent apporter aux patients qui souffrent, en plus de leur maladie, d'un handicap sensoriel. Des membres du bureau de l'AIFIC lui apportent leur concours.

François Caraty

Les soignants sont-ils à l'écoute des mal ou non entendants ?



■ Bon nombre d'entre-vous connaissent ou témoignent de difficultés rencontrées lors d'une hospitalisation. **Les soignants aujourd'hui sont-ils préparés à vous accueillir? Peuvent-ils répondre de façon optimale à vos**

besoins, à vos attentes, grâce à une communication adaptée?

■ C'est en cherchant à répondre à ces deux questions, qu'un projet d'enseignements s'est fait jour à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers



(I.F.S.I.), de l'hôpital Avicenne. En effet, si de nombreuses lois « handicaps » existent et contribuent à améliorer le quotidien des mal ou non entendants, nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire. De surcroît, elles s'avèrent insuffisantes pour faire émerger des consciences collectives, les murs qui se dressent devant vous en de nombreux contextes. **Faut-il être atteint de surdité pour « voir » les problèmes rencontrés et tenter d'apporter quelques solutions ?**



C'est dans l'émergence de la prise de conscience et dans l'action que peuvent s'initier les modifications de comportement.

■ Cette réflexion a abouti à mettre l'accent sur la formation des futurs soignants, élèves aides soignants (E.A.S.) et étudiants en soins infirmiers (E.S.I.). **Un objectif : insuffler un changement dans les pratiques** afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des personnes mal ou non entendants, hospitalisées ou non.

■ Dans le programme d'étude actuel, la prise en charge de la déficience auditive (comme visuelle) s'intègre dans un module d'enseignement de 40 heures. Cette séquence comprend quatre disciplines médico-chirurgicales : la Dermatologie, l'Ophtalmologie, la Stomatologie et l'Oto rhino - laryngologie. C'est dans cette dernière que nous abordons les soins infirmiers auprès des patients mal ou non entendants.

■ Depuis deux ans déjà et malgré ces contraintes, l'I.F.S.I. Avicenne a créé à destination de ses étudiants, **un projet qui intègre un axe spécifique sur la connaissance et l'accompagnement des personnes atteintes de surdité**. Celui-ci comprend un travail de groupe de 4 heures, sous la forme de jeux de rôles, intitulé « T.G. Organes des Sens ». Les étudiants, confrontés à des situations fictives d'altération auditive, mesurent les difficultés de communication des personnes mal ou non entendants (entre autres) et proposent des réponses et attitudes adéquates. Par ailleurs, un apport théorique est dispensé sur le thème du « handicap »,

complété de cours d'anatomie – physiologie, médico - chirurgicaux ainsi que de soins infirmiers auprès de patients implantés cochléaires.

Mais le temps fort de ce programme reste la rencontre, sous la forme d'une « table ronde », avec des témoins riches d'ex-

périences et de messages optimistes. Plusieurs fois dans l'année, Mesdames Bergmann et Labrousse viennent à la rencontre de nos étudiants pour la plus grande satisfaction de tous. Cette séance, préparée en amont par un formateur et éclairée par les enseignements théoriques, ne diminue en rien le ressenti des étudiants « surpris par ce qu'ils entendent », c'est dire la pertinence de cette intervention. En effet, les derniers témoignages des E.S.I. de 3^{ème} année, recueillis à l'issue de ces dernières « joutes verbales » en mai dernier, montrent l'indispensable face à face soignant - soigné pour sensibiliser et promouvoir de futures pratiques. Voici quelques propos relevés dès la fin de cette dernière rencontre :

« *Nous n'imaginions pas ce que vivent au quotidien ces personnes...* » (Relation familiale – isolement social) ; « *... nous avons compris qu'il fallait faire des efforts* (brouhaha habituel en classe) *si nous voulions réussir à communiquer correctement et le dialogue est devenu plus facile...* » ; « *J'ai appris plein de choses sur la manière dont je devais me comporter pour favoriser la lecture labiale...* » ; « *Je faisais auparavant exactement ce qu'il ne fallait pas, parler plus fort ou d'une autre pièce, je vais faire attention à ces mauvaises habitudes...* » ; « *... je ferai beaucoup plus attention à l'avenir* » ; « *des personnes que l'on n'oubliera pas... c'était vraiment super...* ».

■ Un bilan de satisfaction réalisé récemment auprès des E.A.S. confirme l'attachement des élèves à ce moment de partage. Sur 24 questionnaires restitués, les résultats obtenus sont les suivants : 16 élèves très satisfaits et 8 satisfaits = **100% de satisfaits**. Ceci non seulement montre l'impact positif de cette rencontre mais nous laisse aussi présager de futurs soignants attentifs et compétents. ■

A la rencontre des étudiants de l'Institut de Soins Infirmiers de l'Hôpital Avicenne

Depuis déjà 3 ans, nous nous rendons une fois par trimestre à Bobigny, pour rencontrer ces jeunes gens et ces jeunes femmes qui vont bientôt entrer dans la vie professionnelle à l'Hôpital.

■ Présentation

Nous avons organisé une rencontre très informelle à deux voix, toujours ouverte aux questions, aux remarques. Dans la même après midi, nous avons deux sessions d'une heure et demie chacune. Nous avons en face de nous des étudiants d'âge variés de vingt à quarante ans, venant d'horizons divers : l'agriculture, le commerce, ou tout simplement le bachot. Tous sont volontaires pour participer à cette rencontre et ils sont, il faut le dire, fort nombreux !

Nous avons élaboré, Jacqueline et moi, un schéma de cours que nous ne suivons jamais à la lettre, car nous sommes attentives aux réactions de l'assistance.

Nous nous présentons et assénons dès l'abord des chiffres : ces fameux chiffres qui assomment ! Un français sur dix souffre de déficience auditive, situation qui ne fait que s'accroître avec l'allongement de la durée de la vie et les nuisances du bruit. Ces surdités sont diverses, de légères à profondes, mais chaque étudiant présent doit s'attendre à soigner plusieurs malentendants au long de sa carrière. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien d'un problème de santé publique, les soignants doivent y être particulièrement attentifs ! Nous donnons des détails sur la répartition du monde des malentendants entre sourds signants et sourd oralistes, sur le nombre de naissance d'enfants sourds, sur l'implant cochléaire.

Mais ces jeunes gens ont déjà un certain nombre de notions théoriques et ils attendent de nous le vécu !

Nous racontons alors chacune l'histoire de notre surdité. A l'aide de multiples anecdotes nous essayons de faire « passer » ce que représente la perte de l'audition pour soi-même, pour l'entourage familial, amical, professionnel. Les questions commencent déjà à fuser !

■ Les stratégies.

Notre auditoire est alors prêt à envisager les « solutions » les concernant. Nous insistons d'abord beaucoup sur la motivation profonde qui est nécessaire pour qu'un soignant pense à traiter un patient malentendant avec une attention particulière. Jacqueline rappelle toujours qu'il s'agit là *de l'intelligence du cœur*. Il faut partir avec un *a priori* positif et rejeter violemment les idées reçues. Pour étayer notre intervention, nous distribuons les documents édités par le BUCODES : *Comment parler avec un malentendant* et *Les malentendants en 7 idées reçues*. A ce moment-là, les réactions teintées d'une prise de conscience ne manquent pas.

■ Les moyens pratiques.

Ils ne sont pas évidents pour ceux qui ne se sont jamais penchés sur ce problème : la lecture labiale, l'articulation, un ton normal, une bonne exposition, l'atténuation des bruits, le geste, ou à défaut trois mots sur un bout de papier ! Il faut y penser ! Lors de notre dernière intervention, nous avons dressé ensemble la liste des bruits agressifs qu'un patient doit subir dans un hôpital. Ils sont particulièrement nombreux, mais nos étudiants ont facilement déterminé ceux sur lesquels ils pourront agir quand ils seront en activité.

Pour terminer notre intervention, nous répondons à toutes les questions.

Dernièrement nous leur avons demandé de noter sur un papier une idée qui pouvait leur venir spontanément, sans réfléchir, à propos du sujet que nous venions de traiter. Nous avons ainsi récolté quelques trente réflexions variées souvent émouvantes qui nous montrent bien que notre auditoire a été « touché » par le phénomène de la surdité. Nous y reviendrons peut-être une autre fois. ■



A La Piscine, plein les yeux et les oreilles

« Mais quel est l'intérêt d'avoir une boucle magnétique dans une piscine ? ». Telle est la question posée – à juste titre – par une adhérente de l'association du Nord, lors d'une réunion où nous évoquions le sujet. Sauf qu'il ne s'agissait pas d'une vraie piscine, mais d'un musée, qui se situe à Roubaix et est installé dans un ancien bassin. Depuis peu, ce musée est accessible aux malentendants appareillés avec position T.

■ Le Musée

Le musée La Piscine a ouvert ses portes le 21 octobre 2001. Il est implanté sur le site de l'ancien établissement de bains de Roubaix, un superbe édifice Art déco, construit entre 1927 et 1932, à l'époque où Roubaix était encore la capitale glorieuse du peignage et de la transformation de la laine. Cette piscine offrait alors un service sportif et hygiénique de grande qualité en réponse à la misère des populations ouvrières. Fermée depuis 1985, La Piscine a été reconvertie par l'architecte Jean-Paul Philippon et abrite maintenant le musée d'Art et d'Industrie André-Diligent, du nom de l'ancien maire qui a œuvré à cette transformation.



■ Les collections

Restaurée de fond en comble et rendue à sa splendeur passée, la Piscine présente désormais une collection exceptionnelle d'Arts appliqués (textiles, céramiques et vitraux) et une collection Beaux-Arts (peintures des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, sculptures).

■ L'accessibilité

Jusqu'en février dernier, les personnes déficientes auditives ne pouvaient apprécier ces œuvres qu'avec leurs yeux. Certains d'entre nous ont eu l'occasion de visiter des expositions inoubliables telles « Picasso » ou « Chagall »... Mais visites guidées et conférences ne nous étaient pas encore accessibles. Ce n'est





plus le cas depuis que le Musée a acquis dix colliers magnétiques grâce au partenariat SFR-Bucodes. Le Musée a contacté l'Association en juin 2006 dans le cadre d'une enquête sur la mise en accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes. Plusieurs rencontres ont suivi, au cours desquelles nous avons pu expliquer notre handicap et nos attentes : notre besoin d'écrit, notre recours à la lecture labiale, et pour les personnes appareillées l'équipement boucle magnétique. Via le Bucodes, un dossier de subvention pour dix colliers magnétiques a été déposé auprès de SFR. Ce projet a été accepté, à notre grande satisfaction et celle de l'équipe du Musée. L'inauguration de ce matériel a eu lieu le 19 février 2008, en présence - entre autres - de M. Bruno Gaudichon, conservateur, de M^{me} Dounia Merabet,

responsable de la communication qui a porté ce projet, et de M. Maurice Decroix, président de l'association des Amis du musée. Cette inauguration a été suivie d'une visite complète des différentes salles, au cours de laquelle nous avons signalé, pour que les guides ne s'y arrêtent pas, les endroits trop bruyants ou présentant de trop grandes interférences.

Le 4 mai, l'Association a organisé, au musée, sa première visite guidée de l'exposition temporaire : « *Le Zoo d'Orsay* ». Une vingtaine de personnes y ont participé, dont dix appareillées. Le confort de la visite,

les qualités d'écoute et de compréhension ont été appréciés par les malentendants ainsi que par notre guide. Et c'est avec plaisir et émotion que les adhérents roubaisiens ont parcouru les allées de l'ancienne piscine, certains y ayant appris à nager ! Lorsqu'une personne malentendante est seule, il lui est possible de s'intégrer à une visite guidée « normale » sous réserve d'avoir prévenu quelques jours auparavant.

Le musée d'Art et d'Industrie de Roubaix - La Piscine - est le premier musée de province et le cinquième musée de France, dans le classement que publie depuis cinq ans "*Le Journal des arts*". Venez nombreux le visiter et profiter des colliers magnétiques, vous ne le regretterez pas. Vous n'en croirez pas vos yeux, ni même vos oreilles ! ■

■ *Ces audioguides du commerce sont prévus pour les personnes normo-entendantes. Y est raccordée sur une sortie casque ou sur une sortie écouteurs, une boucle métallique que la personne malentendante appareillée porte autour de son cou. Lorsque le message passe, soit préenregistré, soit émis par un conférencier, la sortie enverra le signal au câble, qui, du fait de sa résistance - son inductance, pour les puristes - va créer un champ magnétique que la prothèse ou l'implant du malentendant va récupérer et ainsi transformer en son audible, théoriquement dépourvu des résonances et bruits parasites qui gênent tant la compréhension. Un avantage considérable !*

Les limites des audioguides ? Il y en a deux principales : l'insuffisance de la puissance de la boucle, due à une mauvaise conception, - bien souvent les gens seront obligés de mettre le câble sur l'oreille pour bien comprendre, le comble pour du matériel qui s'appelle « tour de cou » ! - et aussi, la mauvaise qualité du son : l'ampli n'étant pas spécifique aux boucles magnétiques, le son chutera sur les aigus. Les fabricants contactés n'ont pu à ce jour nous répondre sur leur respect des normes en vigueur pour les boucles magnétiques. Le Bucodes n'a pas terminé l'inventaire et l'essai comparatif des matériels existants sur le marché. Aujourd'hui nous n'en connaissons pas encore qui soient parfaitement adaptés, mais ces audio-guides restent une aide appréciable ! Ne boudons pas trop notre plaisir !

Gilles GOTSCHI, commission Boucle Magnétique du BUCODES ■



Le musée du Quai Branly. *Là où dialoguent les Cultures.*

■ Le musée du quai Branly a été inauguré en 2006 à Paris, en bord de Seine, près de la Tour Eiffel. C'est le dernier musée national créé, son thème n'avait jamais été traité en France. Il est composé de collections venant du Musée de l'Homme, du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie et de nombreuses collections particulières.

■ En partie bâti sur pilotis afin de permettre aux regards et aux personnes de circuler sur le vaste espace qu'il occupe, ce musée émerge d'un jardin mis en lumière le soir. Les trois concepteurs : l'architecte Jean Nouvel, le paysagiste Gilles Clément et Yann Kersalé pour l'éclairage, ont souligné le bénéfice qu'ils ont tiré du fait de travailler conjointement dès l'origine, rien n'est discordant.

On accède à l'entrée du musée par une rampe qui longe le bâtiment à l'extérieur, jusqu'au hall d'accueil où a été érigé le mât totémique Kaïget de 14 mètres de haut, datant du milieu du XIX^{ème} siècle. Il était élevé par les indiens gitkan devant la demeure de leur chef, en Colombie britannique. Il a été donné par le Musée de l'homme. Son installation ayant été prévue dès la construction du musée, il se dresse sur toute sa hauteur et aucun percement ultérieur n'a été nécessaire !

■ Cette rampe, très large, se prolonge à l'intérieur pour conduire au plateau des collections. Elle s'enroule autour d'une tour de verre qui est la réserve des instruments de musique, ainsi bien mise en évidence. Elle sert également de support à une œuvre multimédia qui veut amener le visiteur à modifier son regard avant de découvrir le musée.

Et nous voici parvenus au milieu des collections qui se déploient de part et d'autre sur un grand espace sans cloison. Aucun parcours n'étant fixé, chaque visiteur choisit à tout moment où poursuivre son chemin à travers les vitrines, d'où une grande impression de liberté et de fluidité. Au centre, serpente la Rivière, revêtue de cuir clair, qui propose un espace multi-sensoriel, dédié à l'habitat, la religion et l'exploration : textes et dessins en braille, vidéos sonores mais avec sous-titrage en diverses langues, dont le français, et... banquettes accueillantes !

■ Dans les hautes vitrines, entièrement vitrées, les objets sont bien mis en évidence. Il n'y a pas sur-



Quai Branly

charge mais présentation simultanée de pièces similaires ou proches par leur usage. Chaque vitrine bénéficie d'un commentaire précis, au-delà de l'identification de chacun des objets. Des vidéos présentent des documentaires résultants de diverses missions et études de terrain.

Autre support de présentation : de grands panneaux coulissants qu'il ne faut pas hésiter à tirer car on y voit des tissus d'Asie ou des parures africaines en or !

■ Au-dessus de la partie musée se trouvent des espaces en mezzanine. Deux sont affectés à des expositions temporaires, élaborées à partir des réserves du musée. La troisième mezzanine est dédiée au multimédia. Elle est en accès libre et regroupe une grande partie des informations archivées, allant de la simple présentation à des études spécialisées.

Au rez-de-chaussée, à droite de la tour de verre, deux espaces présentent des expositions temporaires à partir de collections internationales. Le salon de lecture Jacques Kerdache où peuvent être consultés de nombreux livres et revues propose régulièrement des animations et des rencontres avec des chercheurs ou des conservateurs.

En sous-sol, la salle de cinéma et le théâtre Claude Lévi-Strauss accueillent les diverses manifestations prévues : films, cycles de conférences, spectacles, concerts, ateliers, etc.

■ Enfin les équipements habituels : restaurant, café, boutique, librairie sont bien sûr présents, en accès libre par le jardin. Sur le plafond et certains murs de la boutique-librairie, très bien approvisionnée et également bien pourvue en dvd et articles en rapport avec les thèmes du musée, on peut voir des peintures faites par des aborigènes d'Australie



qui sont venus décorer l'ensemble du bâtiment administratif.

■ Il est bien sûr impossible de tout voir en une seule fois ! Mais quel plaisir de retrouver ce qui concerne tel continent ou telles régions, de découvrir des pièces jusque-là connues des seuls amateurs ou présentées dans des musées très spécialisés, comme des vêtements mortuaires en plumes multicolores, aux couleurs toujours vives, découverts dans des tombes au Pérou.

■ Une heureuse rencontre m'a permis de faire la connaissance de personnes larges d'esprit et dynamiques à qui j'ai pu exposer les difficultés des visiteurs malentendants. Ainsi le musée du quai Branly s'est ouvert à la malentendance.

Lors d'un salon, j'ai pu discuter avec la personne représentant le musée et elle a découvert que les malentendants ont besoin d'autres moyens que la langue des signes ; elle s'est intéressée au sujet, me proposant de rencontrer les personnes avec qui elle travaille. Au cours d'un entretien avec Delphine Harmel, conseiller pour l'accessibilité, je lui ai indiqué l'importance de l'écrit pour les malentendants et que j'avais fort apprécié dans le musée : le sous-titrage en français sur les écrans, l'alternative textuelle des audioguides. Elle m'a alors proposé de participer au comité de pilotage sur l'accessibilité du musée.

■ Il fut mis en place par le Président du musée, Stéphane Martin, dès son ouverture pour pallier les difficultés qui demeuraient pour certains publics. Ce comité de pilotage est composé de représentants du musée : le président, le directeur général, la cellule accessibilité, les responsables techniques, le service communication qui retrouvent des représentants des associations des divers types de handicap pour débattre des améliorations à apporter.

La méthode de travail est efficace : en séance sont passées en revue les demandes et décisions prises à la réunion précédente afin de faire le point sur leur état d'avancement. Si de nouvelles requêtes apparaissent en séance, la présence de toutes les parties prenantes permet de choisir immédiatement les réponses à apporter et d'envisager, s'il y a lieu, les décisions à plus long terme. A l'issue de cette réunion, lors d'une visite, chacun peut se rendre compte, sur le terrain, des réalisations.

■ En fait des BM avaient bien été installées, mais les matériaux environnants altéraient la qualité du son restitué. Il avait donc été décidé de les changer. Les équipes du musée nous ont

demandé de venir tester une installation nouvelle pour les bornes qui retransmettent des documents audiovidéo dans les collections, ainsi que le nouvel équipement prévu pour la salle de cinéma et le théâtre.

En tant que malentendante j'ai déjà assisté à d'autres réunions dans des institutions de ce type, mais ici l'ouverture d'esprit, l'efficacité et la volonté d'aboutir m'ont très agréablement surprise. Ainsi, ayant compris le rôle que joue l'écrit pour nous, ils ont installés spontanément un grand tableau dans le salon de lecture lors des animations.

■ Donc, que ce soit pour préparer un voyage, en revivre un, découvrir ou approfondir sa connaissance d'autres cultures, s'émerveiller de l'ingéniosité et de la créativité des hommes on trouve là une matière immense avec la possibilité d'approfondir plus ou moins ses connaissances, même sans attendre que toutes les BM fonctionnent. ■

- Un site internet : www.quaibranly.fr

- Une adresse contact : accessibilite@quaibranly.fr

- Une adresse réservation : handicap.reservation@quaibranly.fr

Les équipements

- ▶ L'entrée au musée et l'audioguide sont gratuits pour les personnes handicapées sur présentation d'un justificatif et pour un accompagnateur. Ils sont à demander à la billetterie où la BM, signalée par un logo, est branchée en permanence.
- ▶ L'audioguide peut être équipé sur demande d'une BM individuelle ; il existe en plusieurs langues dont la LSF. Un support écrit pourra même être choisi à sa place.
- ▶ Beaucoup d'explications sont données par écrit sur des cartels placés à côté des vitrines.
- ▶ Sous-titrage en français sur les écrans de la Rivière.
- ▶ Les bornes retransmettant des documents audiovidéo sur le plateau des collections, la mezzanine multimédia et des salles de réunions internes à l'établissement vont être équipées de BM.
- ▶ Pour les visites guidées, le conférencier et le groupe bénéficient d'un système d'audiophone qui peut être enrichi d'une BM ; il suffit donc d'en demander la mise en marche (même appareil qu'au Château de Versailles, également équipé par la société Sycomore). Les visiteurs malentendants peuvent ainsi se mêler à n'importe quel groupe.
- ▶ La salle de cinéma, le théâtre et le salon de lecture Jacques Kerchache où ont lieu projections, spectacles, conférences, séminaires vont bénéficier d'une BM à porter en collier pour optimiser la réception.



Le musée Fabre de Montpellier Agglomération

Le musée Fabre de Montpellier Agglomération a rouvert ses portes en février 2007 après quatre années de travaux ayant permis de repenser, restaurer et agrandir ses espaces. Ce sont plus de huit cents œuvres déployées sur 9 200 m² qui s'offrent aujourd'hui à la délectation de tous.

■ Dès son origine, le projet d'agrandissement a placé l'ouverture à tous les publics au cœur de sa réflexion. La question de l'accueil et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap a fait l'objet de plusieurs rencontres entre le Service des publics et les partenaires locaux pour évaluer leurs attentes, y répondre au mieux, mais aussi afin d'engager un dialogue durable et constructif.

■ En février 2006, M. Raufast, président de l'association Surdi 34, forte de 200 adhérents malentendants et devenus sourds, a fait part de son intention de fournir gracieusement au musée Fabre vingt-trois audioguides équipés de relais de boucle magnétique⁽¹⁾, via son adhésion au Bucodes qui a identifié le projet de rénovation du musée comme prioritaire.

■ En effet, par une convention de partenariat du 22 avril 2004 avec la société SFR, le Bucodes (Bureau de coordination des associations de devenus-sourds et malentendants), souhaite encourager le développement de la boucle magnétique. En favorisant les activités culturelles des déficients auditifs, ce système permet de lutter contre leur isolement et contribue à l'enrichissement de leur personnalité.

■ Courant juillet 2006 une première visite d'un groupe de Surdi 34 permet, avant la réouverture, de "tester" le dispositif technique.

A cette date, vingt-cinq audioguides du musée Fabre peuvent être équipés de boucle magnétique.

■ En avril 2007, se déroule un nouvel essai plus approfondi des dispositifs avec des usagers représentatifs des différents types de handicap auditif : appareillés et implantés de Surdi 34.

Les vingt-trois audioguides avec boîtiers BM supplémentaires sont alors livrés en août.

Il y a donc aujourd'hui capacité d'équiper deux



Test des audioguides

groupes complets en audioguides avec BM soit une cinquantaine de personnes en simultané. Enfin en décembre, un test est organisé sur la boucle magnétique de l'auditorium.

■ Depuis, la signalétique BM a été renforcée avec la pose du logo dès l'entrée du musée.

Une plaquette spécifique à destination de tous les visiteurs en situation de handicap, va être prochainement distribuée à l'accueil, deux pages ornées du logo de Surdi 34 et de la SFR sont consacrées aux dispositifs destinés aux malentendants.

La sensibilisation du personnel d'accueil au fonctionnement de la BM et des audioguides avec BM intégrée a été renouvelée.

Pour préparer ou approfondir sa visite, le visiteur mal entendant peut aussi télécharger librement l'ensemble des commentaires des audioguides sur le site du musée Fabre www.museefabre.fr dans la rubrique Etudier / Téléchargements / Sons.

Enfin des ateliers de pratique artistique sont possibles, accompagnés par des médiateurs sensibilisés à ces questions.

Une réflexion est aussi menée sur la formation du personnel d'accueil et de sécurité envers le public malentendant.

Ces démarches se nourrissent régulièrement des remarques des usagers mais aussi des conseils fructueux de l'association Surdi 34. ■

(1) Les audioguides sont de la marque Sarabec type NL5 et ont été choisis pour leur simplicité d'utilisation et leur discrétion. Ils sont dotés d'un dispositif de sécurité anti-étrangement nécessaire notamment pour le jeune public.



Né deux fois

« Je suis sourd, et j'entends bien le rester ! En équilibre sur le fil de la communication, Joël Chalude, le funambule-comédien-mime-danseur, nous raconte sa vie, ses déboires, ses rencontres - gratinées ! - collectées au péril de sa santé morale. En langue orale, langue des signes, langue bien pendue, grommelots, sous-titres ou signaux de fumée, il nous livre, tout nu et tout cru, ses face-à-face pittoresques dans la jungle des entendants. Et, de son premier amour jusqu'à Peter Brook en passant par le chef de cabinet de Jack Lang, il nous renvoie à nos paradoxes de communicants... »

■ Fiche signalétique : Joël Chalude est sourd, appareillé, pratique la LSF et manie avec dextérité la langue française ; il est aussi comédien, mime, chorégraphe, écrivain, metteur en scène... Son livre « né deux fois » a beaucoup circulé dans les associations : malentendant de naissance avec des parents musiciens... voilà déjà assez d'éléments pour une vie complexe !

J'ai lu ce livre il y a quelques années et je ne vous le résumerai pas ! Ce serait trop dommage : les anecdotes, les épreuves sont relatées d'une écriture fluide et dynamique avec une grande richesse de langage. Je suis restée scotchée jusqu'à la dernière ligne, impressionnée par sa maîtrise de la langue française, émue par son histoire mais surtout par son amour de la vie et son humanité.

Le spectacle passant en Avignon, j'y ai entraîné d'autres collègues malentendants et sourds profonds. Certains n'avaient pas lu le livre et hésitaient un peu pensant trouver beaucoup de LSF et donc ne pas comprendre. Le spectacle est annoncé accessible à tous, sans BM, sans surtitrage, sans traduction LSF, mais alors ???

Du mime bien sûr, une gestuelle impeccable, de la musique, quelques paroles, un petit passage dédié aux sourds gestuels volontairement non traduit, pour illustrer l'exclusion de celui qui ne comprend pas la langue...

Du rire bien sûr, les anecdotes se succèdent et l'histoire se déroule ; nous sommes tour à tour complices et moqueurs des entendants dont les préjugés et clichés sont épinglés, spectateurs de nos propres maux mis en scène.

Nous avons tous beaucoup ri, sans retenue aucune, enthousiasmés par la vitalité de ce spectacle. Nous avons ri de nous-mêmes et de nos déboires.

Pour tout dire : un spectacle salutaire pour faire rimer rire et surdité, pour conjuguer au présent aimer la vie et être sourd... ■

Jeu

Les rébus labiaux de Marcel Dussart

Rappel : Chaque mot « sosie » est souligné. En lecture labiale, P=B=M ; T=D=N ; F=V ; S=Z ; CH=J. È=IN ; Eu fermé = O fermé=ON (peu, pot, pont) ; Eu ouvert = O ouvert (cœur=corps). U et Ou sont très proches. KEU, GUEU REU sont invisibles (abri, habit, cabri).

- 1 – Estanguet a bien bordé le drapeau aux chiots mais son gaillard a gâté quelques bornes
- 2 – Ma femme et moi nous pouvons confesser sans aigneurs possibles car nous nous cédons du LPC qui permet de gober les sosies labiaux. Nous avons appris ensemble à roter et à déconner en deux mois en nous entêtant une heure par jour
- 3 – La petite Charlotte, sous son orme massif, tout en calant contre la pâte sèche, se mouche tant qu'elle peut et se dérange enfin. Déminée, fes-sée et même engagée, elle lui colle une mèche sur l'armoire. Quelle création stupide et plaisante envers cet homme qu'il vaudrait mieux aliter !

Réponses :

- 1 – Estanguet a bien porté le drapeau aux JO, mais son kayak a raté quelques portes
- 2 – Ma femme et moi pouvons converser sans erreurs possibles car labiaux. Nous avons appris ensemble à coder et à décoder, en nous entraînant une heure par jour
- 3 – La petite Charlotte, sous son orme massif, tout en râlant contre la panne sèche se bouge tant qu'elle peut et se déhanché en vain. Dépitée, vexée et même enragée, elle lui colle une pêche sur la poire. Quelle réaction stupide et blessante pour cet homme qu'il vaudrait mieux câliner !



Dépistage précoce des troubles auditifs et premiers liens

Infirmière exerçant depuis dix ans en service de Pédiatrie générale et Néonatalogie, j'ai pu bénéficier d'une formation reconnaissant ma spécialité pour devenir puéricultrice. La validation de ce diplôme passe par la réalisation d'un travail de recherche appelé projet professionnel.

Mère de famille de deux enfants, dont une jeune fille de quinze ans atteinte de surdité congénitale profonde, j'ai vivement souhaité orienter ce projet vers le domaine de la surdité. Mon exercice professionnel m'amenant à prendre en charge des nouveau-nés, je me suis intéressée à la question, ô combien actuelle, du dépistage précoce des troubles auditifs.

■ Aujourd'hui, les recommandations tendent à généraliser le dépistage des troubles auditifs en période néonatale de façon systématique chez tous les nouveau-nés. La puéricultrice est la première interlocutrice auprès de l'enfant et de sa famille dans cette démarche. Comment aborde-t-elle cette nouvelle pratique? Comment évaluer l'impact d'un tel dépistage sur cette période où se mettent en place les premiers liens entre la mère et son enfant?

Ces tests de dépistage surviennent à une période bien particulière. Pour l'enfant, les premiers jours de vie sont une période d'adaptation : d'une vie intra-utérine « aquatique » il passe à une vie aérienne, et ses compétences l'amènent déjà vers une certaine autonomie alors qu'il reste extrêmement dépendant. Pour la mère, les jours qui suivent l'accouchement sont un temps intermédiaire entre la fin de la grossesse (sentiment de perte) et le début de la parentalité, d'où un flottement psychologique et une grande vulnérabilité.

Or c'est pendant cette période que se mettent en place les premiers liens d'attachement, fondamentaux pour le développement psychoaffectif de l'enfant. Et cela grâce à ses compétences sensorielles. Comment s'assurer de celles-ci sans interférer dans cette dynamique interactive? Quelles questions peuvent susciter chez les parents les différents tests d'un dépistage précoce? Est-ce qu'un dépistage des troubles de l'audition en ce début de vie peut avoir des conséquences sur la mise en place des premiers liens d'attachement?

La fin de la grossesse et les premières semaines de vie du bébé se caractérisent par ce que Winnicott ⁽¹⁾ nomme la « préoccupation maternelle primaire » : l'attention de la mère est totalement centrée sur son

bébé. Cette période constitue le berceau des premiers liens. Une mère qui, à ce moment, se détourne de son bébé doit attirer l'attention. La théorie de l'attachement mentionne une période critique pour la mise en place des premiers liens à travers la théorie de l'empreinte.

Observée chez l'animal dans des conditions naturelles ou expérimentales, l'empreinte est un comportement inné qui se caractérise par une conduite de poursuite de la mère et d'identification à celle-ci. Le jeune individu apprend à reconnaître les caractéristiques de sa mère. Transposé au petit d'homme, cet apprentissage fait appel aux capacités sensorielles et perceptives du nouveau-né.

Née en 1958, la théorie de l'attachement s'est étoffée au cours des vingt années qui ont suivi. Elle étudie les phénomènes par lesquels le bébé et sa mère établissent des liens sélectifs et privilégiés. Selon Bowlby ⁽²⁾, influencé par la théorie de l'empreinte des éthologues, l'attachement est un système primaire spécifique présent dès la naissance avec des caractéristiques propres à l'espèce. En effet, d'abord observés dans le monde animal, les comportements d'attachement ont pu être étendus à l'homme, compris et théorisés.

Dès la naissance et même avant, l'équipement sensoriel du bébé est extrêmement performant. Pour ce qui est de l'ouïe, la cochlée commence à fonctionner vers la vingtième semaine d'âge gestationnel. Des Potentiels Evoqués Auditifs (PEA), en réponse à l'émission de sons d'une intensité de 65 dB, ont pu être enregistrés chez des enfants prématurés de vingt-cinq semaines. A trente-cinq semaines, les PEA sont matures, comparables à ceux de l'adulte. Le fœtus perçoit la voix maternelle, est sensible à la mélodie

(1) Donald W. Winnicott (1896 - 1971) : pédiatre et psychanalyste britannique passionné par l'étude du développement affectif de l'enfant.

(2) Bowlby : médecin psychiatre et psychanalyste anglais né en 1907 à l'origine de la théorie de l'attachement à la suite de l'intérêt qu'il porte à l'enfant et à la famille, a commencé ses travaux après la 2e guerre mondiale



et entend certaines caractéristiques sonores du monde extérieur. Des réponses comportementales à un stimulus sonore au travers de la paroi utérine ont pu être observées dès la vingt-neuvième semaine sous la forme d'un changement du rythme cardiaque. A sa naissance, l'enfant a déjà une mémoire auditive : un bébé de deux jours modifie son rythme de succion non nutritive pour écouter un bruit cardiaque enregistré in utero. Il est extrêmement sensible au son et rapidement capable de discriminations fines. On voit ainsi combien, chez le nouveau-né, l'ouïe est importante pour découvrir, appréhender le monde qui l'entoure et lui donne déjà des repères spatiaux, établir des liens, tisser un cordon acoustique participant ainsi activement au processus d'attachement. Une mère qui s'adresse à son bébé prend une intonation particulière. Par sa parole, elle interprète les intentions de l'enfant, elle met des mots sur ce qu'il peut ressentir, elle s'adresse à lui. Et lui, dès ses premières heures de vie, il écoute, il boit les paroles tendres, rassurantes, encourageantes de sa mère, il s'en nourrit et se sécurise.

■ Pourtant, il réagit peu au bruit, en dessous d'un certain seuil. Des sursauts sont observés, un réflexe de Moro⁽³⁾ amorcé en réponse à une stimulation sonore vive et brutale. Là, le seuil d'audition est déjà élevé, de l'ordre de 70 à 80 dB (intensité d'une voix forte). Le nouveau-né qui présente un déficit auditif congénital est donc privé d'un éventail important de perceptions, d'une source importante d'information. Il est cependant capable de compenser cette perte par une réceptivité accrue de ses autres sens : il sera plus sensible aux différentes mimiques de sa mère, à la façon qu'elle aura de le toucher, de le caresser, aux flux d'air dans la pièce... Pour en revenir au concept d'attachement, à cette période sensible, marquée par la naissance des premiers liens, je voudrais citer de nouveau Winnicott et le rôle de miroir de la mère. Quand il est dans les bras de sa mère, le bébé la regarde intensément. En fait, il se voit en reflet dans son visage. Cette fonction miroir participe à l'élaboration de son Moi. Ce rôle de miroir n'est pas facile pour la mère. Parfois seuls ses états d'âme transpercent, parfois elle se masque pour mieux se défendre. Elle peut ne pas répondre au besoin que l'enfant a de se reconnaître dans son visage et l'enfant peut alors se fermer au monde. Qu'en est-il de cette fonction miroir quand la mère s'interroge sur les compétences auditives de son bébé ? Sur un éventuel handicap qui va bouleverser sa vie ? S'il se concrétise par des contacts plus distants, cet éloignement risque d'entraîner chez le nouveau-né crainte et anxiété, peut-être des troubles dans la mise en place de ces premiers liens.

Pour Bowlby, les comportements d'attachement résultent du plaisir apporté par les contacts corporels, le sentiment de sécurité, la réduction de la crainte et de l'anxiété qui en découlent.

■ Dans le cadre du dépistage néonatal des surdités, la positivité des Oto-Emissions Acoustiques (OEA) confirme la bonne audition du nouveau-né. Par contre, en cas de difficultés techniques lors de la réalisation du test et d'OEA douteuses, voire absentes, il faut procéder à un nouveau test dans le cadre d'une consultation spécialisée, dans un délai plus ou moins long. Les parents sortent donc de la maternité avec une incertitude quant au statut auditif de leur enfant alors que les liens d'attachement commencent à peine à se nouer et que la mère est encore dans une période de vulnérabilité.

C'est là l'objet de ma recherche : observer le retentissement d'un dépistage positif ou douteux sur la relation mère-enfant. Cela peut se faire lors d'une rencontre où l'on recueille les signes que le couple mère-enfant veut bien livrer sur son histoire. Mais cette observation, commencée à la maternité, semble n'être ni suffisante ni satisfaisante, les tests étant réalisés la veille, voire le jour même de la sortie. D'autre part, il s'agit d'observer les interactions entre le nourrisson et sa mère, phénomènes dynamiques se déroulant dans le temps. Une observation à distance et répétée à des temps différents semblerait plus judicieuse et pourrait se faire au domicile familial. La puéricultrice de la maternité peut faire intervenir le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Une liaison pourrait donc être mise en place, deux visites à domicile pourraient être programmées entre la sortie de la maternité et la consultation spécialisée qui précisera les compétences auditives de l'enfant. Ces deux visites seraient l'occasion d'observer les comportements et les interactions entre la mère et son enfant. Pour faciliter cette observation et son analyse, l'outil de recherche qui me semble le plus adapté pourrait se présenter sous la forme d'une grille d'observation dont j'ai établi le schéma mais qu'il serait trop long de reproduire ici.

■ Ce projet permettrait une amélioration de l'accompagnement proposé à ces familles naissantes pour lesquelles commence peut-être une aventure douloureuse. Par ce travail, j'ai pris conscience, en tant que professionnelle, du fait qu'aucun acte n'est anodin, que la technique sans l'accompagnement relationnel et l'écoute n'est ni suffisante ni satisfaisante. Cependant, il faut voir en ces pratiques une avancée considérable et la proposition d'une prise en charge précoce adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille. ■

(3) Mouvement automatique dit « réflexe primaire » observé en réponse à certains stimuli. Le réflexe de Moro est un réflexe d'écartement des membres supérieurs et des avant-bras avec ouverture des mains accompagné de cris.



Le langage des signes pour communiquer avec bébé

Jacques Schlosser nous a transmis cet article relevé sur Internet*.

J'ai faim, j'ai chaud, c'est bon", avant de parler avec des mots, un nourrisson peut exprimer ce qu'il ressent ou ce qu'il veut avec des gestes, comme les sourds. La "langue des signes pour bébé" est la nouvelle tendance importée des USA. C'est plutôt ludique, mais est-ce vraiment utile ? Explications.



■ Qu'est-ce que le langage des signes pour bébé ?

A partir de 8 mois, un bébé utilise spontanément des gestes pour se faire comprendre et communiquer avec les adultes qui l'entourent. Il fait "au revoir" avec sa main, hoche la tête pour dire oui, secoue la tête pour dire non, applaudit quand il apprécie et il sait aussi parfaitement mimer les paroles de ses comptines préférées. Tous ces gestes sont symboliques, comme les mots, car ils sont utilisés intentionnellement et qu'ils ont un sens précis pour l'enfant. Cette aptitude peut se développer, et un bébé peut apprendre des gestes pour signifier les mots simples de sa vie quotidienne comme par exemple "manger", "dormir", "couche", "lait", etc. (...).

■ Comment lui apprendre les signes de base ?

(...). Lorsque vous prononcez le mot que vous voulez lui enseigner, vous faites le signe (en LSF) en même temps. Par exemple, pour dire un chat, vous faites le geste de lisser des moustaches, pour dire un bébé, vous mimez un bercement, pour dire encore, vous tapez deux fois dans la paume de votre main. Pour dire un peu, vous montrez un petit espace entre le pouce et l'index, pour dire silence, vous placez votre index sur la bouche. Pour dire c'est bon, vous portez la main vers votre bouche, pour dire "j'ai sommeil" vous inclinez la tête sur votre main, pour dire "j'ai soif", vous vous pincez la gorge, etc. Ces gestes simples sont faciles à imiter. Vous commencez par cinq mots puis vous en ajoutez au fur et à mesure.

■ Pourquoi utiliser le langage des signes pour bébé ?

Pour parler avec des mots, un enfant doit d'abord apprendre à identifier les mots, à comprendre leur sens et à utiliser correctement son appareil phonatoire (placement de la langue, des lèvres, etc.) pour les prononcer et se faire comprendre des adultes qui l'entourent. L'apprentissage du langage parlé demande beaucoup de temps, d'énergie et de concentration de la part d'un bébé. Il lui faut généralement entre deux à trois ans pour y arriver. Jusqu'à ce que le langage articulé soit en place, il lui est plus facile d'utiliser des gestes simples pour exprimer ses besoins, pensées et sentiments.

Un enfant de 18 mois peut reproduire plusieurs signes en quelques jours et étendre rapidement son vocabulaire gestuel. Quand il commence à parler, il peut continuer à les utiliser, ainsi il comprend qu'il existe plusieurs façons de désigner un objet. Mais il faut faire attention à ne pas laisser l'enfant se satisfaire de ce type de communication somme toute assez efficace. C'est un relais et non une fin en soi. (...)

■ Que penser du langage des signes ?

Les parents n'ont pas attendu le "baby sign language" pour communiquer de façon non verbale avec leur bébé, heureusement ! Et les bébés n'ont pas attendu non plus pour compléter un message en utilisant des gestes. Mais selon les partisans de la langue des signes pour bébé, sa pratique stimule l'apprentissage du langage. Pourquoi ? Parce que ce sont les mêmes zones du cerveau qui sont activées quand un enfant produit des mots ou des gestes. D'ailleurs, le mime est très souvent pratiqué par les enseignants de langue étrangère quand ils s'adressent à des tout-petits. Qu'en est-il vraiment ? La conclusion de plusieurs recherches menées par des psychologues américains est qu'il n'y a pas d'inconvénient pour un enfant à utiliser des signes pour communiquer durant les deux, voire les trois premières années de sa vie. Apprendre des gestes signifiants à son enfant n'entrave pas l'apprentissage du langage parlé mais il n'est pas prouvé que cela l'améliore de façon conséquente. Ne vous inquiétez donc pas si vous ne vous sentez pas attirée par ce type de communication ! Votre bébé ne sera pas pénalisé. La seule chose dont on est sûr, c'est que le langage des signes peut améliorer les interactions entre les parents et leur bébé à un âge où celui-ci a du mal à exprimer ce qu'il ressent et ce qu'il pense. A condition que cela reste ludique et transitoire. Il faut faire attention à ce que l'utilisation des gestes ne vienne pas "parasiter" l'élaboration du langage que le bébé construit jour après jour, sans qu'on s'en aperçoive, et surtout que cela ne devienne pas un langage "codé" qui exclurait les autres. ■

* [http://www.parents.fr/parent/nourrisson/eveil-bebe/dossiers-eveil-bebe/le-langage-des-signes-pour-communiquer-avec-bebe/\(gid\)/118875](http://www.parents.fr/parent/nourrisson/eveil-bebe/dossiers-eveil-bebe/le-langage-des-signes-pour-communiquer-avec-bebe/(gid)/118875).



Action SNCF Boucle magnétique de guichet

Un peu d'histoire : depuis longtemps, régnait un certain mécontentement envers les boucles de guichet de la SNCF, que des malentendants de province vouaient aux gémonies. Surdi 49 était à la pointe de la troupe. Relayant sur Paris ces demandes, nous avons réclaté à plusieurs reprises, avec vigueur, voire parfois avec un entêtement certain, des améliorations de ces situations anormales, sans savoir que l'UNISDA était déjà depuis longtemps, en concertation avec la SNCF au sein d'un collectif d'usagers handicapés...

■ Nos demandes, si elles ont entraîné un moment de flottement, notamment parce qu'elles sortaient du chemin légitime de la concertation mené en parallèle par l'UNISDA, ont finalement été bien accueillies grâce à l'écoute de la directrice adjointe de la SNCF, M^{me} Cottin. Elle a compris notre insatisfaction devant le mauvais fonctionnement des boucles de guichet, dont personne, à la SNCF, ne semblait même pouvoir donner un état des lieux précis.

■ Dès alors, s'est engagée une série de tests, d'essais, de mesures s'étalant sur plusieurs mois, Nous avons été invités par la SNCF, à y participer, à « mettre les mains dans le cambouis »! En novembre ont eu lieu les derniers tests et mesures d'une des boucles magnétiques de guichet à la gare Montparnasse à Paris, en présence de responsables de la SNCF, des techniciens installateurs et de moi même, avec mon matériel de mesure, et une deuxième boucle fut utilisée pour comparer ces essais. Résultat: incontestablement, cette boucle de guichet est désormais réglée conformément à la norme AFNOR et donne un bon résultat.

■ Un succès, donc pour la commission boucle magnétique du BUCODES. La suite des événements: chacune des boucles de guichet existantes va être réglée par le technicien de la société, de façon logicielle. Il faudra plusieurs mois pour les faire toutes, mais ça se fera. Les nouvelles boucles qui vont être installées ne devraient pas avoir à souffrir d'une terrible insuffisance comme par le passé. Nous sommes encore dans l'attente du calendrier des travaux prévus, car nous souhaitons recruter, en liaison avec les professionnels locaux, un panel de testeurs bénévoles pour attester (ou non) de l'amélioration. Nous souhaiterions également à ces occasions que les malentendants puissent intervenir dans une formation rapide du personnel... Si vous êtes intéressés pour participer à ces tests, connaître le matériel de test, etc. Merci de nous contacter: gilles.gotschi@dbmail.com

■ Il reste du travail à faire... le 4 décembre, une journée porte ouvertes à la Gare de l'Est ne s'est pas avérée très concluante pour nos publics: pas de boucle magnétique aux nouvelles bornes d'accueil dédiées aux personnes handicapées, pas de transcription écrite, aucune accessibilité, ni de panneau lumineux d'information dans les voitures... Ce sont des sujets sur lesquels la SNCF continue à réfléchir et sur lesquels l'Unisda intervient régulièrement, ne nous décourageons pas.

■ **En tous les cas, bravo à la SNCF, pour avoir joué le jeu :** écouter le public malentendant sur la question des guichets... Ce n'était pas, sans jeu de mots, un dialogue de sourds! ■

Un mot de technique : le câblage de ces boucles sous forme de barrettes est, techniquement, un choix discutable.

En effet, cette barrette ne donne qu'un champ concentré sur une petite surface : les mouvements et écarts de tête de la personne pourront entraîner une variation importante de la réception du champ magnétique, et donc une compréhension à « géométrie variable » Une personne de grande taille, par exemple, recevra un son moins fort qu'une personne plus petite du fait de la moindre proximité de la barrette par rapport à la prothèse auditive. Ce choix a cependant la qualité de limiter les diaphonies et de permettre l'équipement de tous les guichets, même voisins...

D'une façon générale, les boucles d'accueil sont réputées difficiles à réaliser avec un bon résultat, alors même qu'elles sont plus nécessaires que d'autres, étant généralement utilisées dans des lieux bruyants. Dans la réalité, c'est aussi facile à réaliser qu'une boucle de salle, il suffit de se mettre à la place de la personne malentendante, de respecter les normes, (voire le référentiel de qualité boucles magnétiques de l'UNISDA), et de dimensionner suffisamment le champ magnétique, en appliquant des règles simples et de bon sens pour le montage. C'est la taille inadaptée du champ magnétique (presque toujours trop petite), et/ou un choix discutable des composants (amplificateur non prévu à cet usage) ou des micros (omnidirectionnel par exemple) qui rendra une boucle peu efficace.



Quand l'ouïe commence à dire non

■ La faculté estime que 95 % des malvoyants sont corrigés par des lunettes qu'il n'est nullement déshonorant de porter depuis la mode des lunettes de soleil et que 10 % seulement des malentendants porteraient des prothèses auriculaires correctrices. Les médias audio et vidéo jouent un rôle capital dans ce problème de société qui touche 7 millions de personnes. Or il est surprenant de constater le peu d'attention qui est apporté pour être vraiment compris de tous. Des présentateurs, même vedettes, parlent dans leur barbe. L'un d'entre eux, parmi les plus écoutés de France, se tord littéralement la bouche pour être audible (croit-il) sans élever la voix le moins du monde. Et des milliers d'auditeurs comme moi, change de chaînes pour trouver un présentateur plus facilement audible.

Les spécialistes affirment tristement qu'il est plus difficile de faire parler fort un aphone que de réduire la puissance vocale d'un ténorissant, de la même façon qu'on peut faire maigrir un gros sans pouvoir faire grossir un maigre. En fait, le malentendant est bien à plaindre. C'est pourquoi nous l'appelons « PME », pauvre malentendant. Dans la tradition populaire, le cocu et les sourds font rire, alors que l'aveugle fait pleurer.

Mais, me dit-on, dans les médias audio et vidéo, les ingénieurs du son ont précisément la fonction de rétablir un niveau sonore convenable. Las ! Les résultats sont affligeants, et ces techniciens du son qui se font appeler indûment ingénieurs, semblent les seuls à ne pas savoir maintenir, par réglage d'un bouton, une aiguille en face d'une graduation. Beaucoup d'ingénieurs du son ne méritent pas la cédille, affirmait autrefois un chansonnier impitoyable.

Je l'ai dit récemment à une jeune chroniqueuse de France Info, qui susurrerait ses confidences dans l'oreille de ses auditeurs. Beaucoup étaient des PME qui ne comprenaient rien à ce charme feutré. Elle a heureusement changé de ton et elle est aujourd'hui agréablement compréhensible.

Chez les responsables, cette non - audition frise l'incurie car il semble évident que la compréhension par le public devrait être la préoccupation principale de cette activité. Y compris au théâtre, où de nombreux acteurs donnent l'impression de

deviser entre eux d'une voix murmurante comme s'il n'y avait personne dans la salle et que les spectateurs n'avaient pas acheté un billet pour « entendre » une pièce.

Que signifie le taux d'écoute quand on n'entend rien ?

Les plus audacieux rappellent pourtant qu'on est passé artistiquement de la photo nette à la photo floue, de la peinture figurative à la non figurative, et que, de même, la radio et la télévision pourraient bien, dans l'avenir, n'être comprises que par une minorité d'initiés à l'oreille fine, fine, fine. Alors pourquoi s'accrocher aussi désespérément à un indice de taux d'écoute qui semble être un censeur implacable dans ce milieu ? Audimat, nom prédestiné, peut bien se terminer comme une partie d'échecs.

Ce qui est ignoré et curieux physiologiquement, c'est que les PME sont plus sensibles au bruit que les bien-entendants, alors qu'on pourrait penser qu'ils les perçoivent moins. Cette sensibilité anormale fait que nos PME se plaignent du niveau sonore des chocs musicaux intertexte, les jingles, beaucoup plus élevé que celui de la parole, alors qu'ils souhaiteraient évidemment l'inverse. Ils subissent un véritable traumatisme entre les titres.

De même, ils ne supportent pas les « fonds sonores » car le mauvais pouvoir séparateur de leur oreille les empêche de dissocier les paroles d'une musique dite d'ambiance, en fait inhibitrice. Les titres de France Info sur fond de tambours sont pour eux totalement inaudibles. Au lieu d'un fonds sonore brouilleur pour les titres des journaux, ils préféreraient un point musical (léger et non assourdissant) entre les titres eux-mêmes sans empiètement.

On le voit, nos millions de PME sont bien malheureux devant l'organisation sonore des médias qui les ignorent et qui font, semble-t-il, une erreur capitale de marketing en négligeant ce phénomène d'audibilité et de compréhension qui devrait être le premier dans leur cahier des charges. Quand une ouïe dit non à une chaîne, son propriétaire dit oui à une autre chaîne. ■



Cette rubrique est la vôtre ! Vous pouvez raconter une histoire, une anecdote ou un épisode de votre vie. Prenez la parole !

Une rencontre intéressante et amicale

■ Au début de cette année, je suis tombée par hasard sur un article fort intéressant sur les conséquences d'une surdité subite ou acquise sur la santé mentale. L'article écrit par la psychiatre Dr Sleeboom-van Raaij était publié dans la revue néerlandaise « Plotsdoven ». J'ai pensé que les lecteurs français pouvaient être intéressés par ses recherches, aussi j'ai demandé l'autorisation au Dr Sleeboom de traduire et de publier son travail en France. Pendant plusieurs mois, nous avons échangé par mail, puis nous nous sommes rencontrées lors d'un récent voyage aux Pays-Bas.

Le Dr Sleeboom est directrice de l'hôpital psychiatrique « Robert Fleury » à Leidschendam, proche de La Haye (siège du gouvernement), et présidente de l'organisation internationale non gouvernementale ESMHD (Société Européenne de Santé mentale et de Surdit ).

Avec l'adresse en poche, je suis arrivée devant l'hôpital psychiatrique où je devais la rencontrer. L'hôpital, composé de plusieurs bâtiments anciens en brique rouge, est situé à l'extérieur de la ville, dans un parc immense. A défaut de gardien, j'ai suivi les lapins sauvages et les pancartes, qui m'ont conduite à un petit pavillon, nommé VIA. Un infirmier m'a conduit à l'étage auprès du Dr Sleeboom, qui m'a chaleureusement accueillie. Le Dr Sleeboom, la soixantaine, m'a fait penser à Françoise Dolto.

Au cours d'un entretien de plusieurs heures, elle m'a expliqué l'importance de la prise en charge psychologique rapide des personnes atteintes d'une surdité subite ou acquise. La perte du sens de l'ouïe a de multiples conséquences sur la vie et le quotidien d'une personne qui devient malentendante. Au niveau technique, les médecins ORL de la plupart des pays européens ont actuellement un niveau remarquable, par contre au niveau psychologique il n'y a bien souvent que peu de suivi des patients et de leur entourage.

Le Dr Sleeboom suit essentiellement des adultes et adolescents sourds ou malentendants atteints de troubles psychologiques ou psychiatriques, en ambulatoire ou en hospitalisation. Elle donne également beaucoup de conférences dans de nombreux pays. Aux Pays-Bas, quand une personne devient malentendante, elle est bien évidemment prise en charge par un médecin ORL et un audioprothésiste, mais

également par une assistante sociale et un psychologue, car son existence est totalement changée et la perte de repères qui en résulte peut avoir des conséquences graves sur son équilibre psychique. La surdit  provoque du stress, quotidiennement, au niveau de la communication, au niveau émotionnel et au niveau physique. Bien souvent la personne doit totalement réapprendre à vivre et même les choses les plus courantes, comme préparer le repas ou faire les courses, peuvent être au-dessus de ses forces.

Dans un atelier contigu à l'hôpital, on a aménagé une cuisine et une salle à manger où le patient peut réapprendre les gestes simples de la vie de tous les jours pour être à nouveau autonome et en confiance.

Le Dr Sleeboom m'a dit qu'il faut tout d'abord lutter contre le sentiment d'exclusion et d'insécurité que la personne devenue malentendante peut ressentir. Le traumatisme de la surdit , le fait d'être coupé du monde extérieur est déjà très difficile à vivre pour des personnes qui étaient solides psychologiquement, mais pour des personnes fragiles la perte de l'audition peut réactiver ou aggraver un état de mal-être déjà existant.

Toute une équipe de professionnels va entourer la personne devenue malentendante afin de faire avec elle un travail de deuil pour mettre en route un processus d'acceptation. Il est important que l'entourage de la personne, soit sa famille, son lieu de travail, le médecin traitant, reconnaissent que la perte d'audition est traumatisante.

Le Dr Sleeboom est souvent invitée par des équipes de soignants pour donner des conseils, elle rencontre également des médecins et elle correspond avec les médecins du travail et avec des employeurs pour aménager des postes de travail.

Dernièrement elle a entrepris des recherches sur l'hyperacousie et l'intolérance au bruit, un problème très actuel avec la multiplication des utilisateurs de MP3, et ses conséquences sur le quotidien des jeunes.

Une rencontre intéressante et amicale de plus de deux heures qui m'a paru trop courte et qui a été très riche de renseignements dans un climat de confiance et de grande transparence. J'espère que le Dr Sleeboom aura l'occasion de venir en France pour nous parler de son travail. Pourquoi pas lors d'un congrès de Bucodes? ■

Aisa Cleyet-Marel

Malentendants, Devenus-Sourds, ne restez pas seuls !

- 10 Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube**
Maison de quartier des Marrots.
23 rue Trouvassot. 10 000 Troyes
Tél : 03 25 71 04 84. surdi10@wanadoo.fr
- 13 Surdi 13**
Maison de la Vie Associative,
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve
13090 Aix en Provence
Tél. : 04 42 54 77 72
Fax : 09 59 46 05 95
contact@surdi13.org
www.surdi13.org
- 22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor**
15 rue du Dr Rahuel. 22 000 Saint Brieuc
Tél./Fax : 02 96 33 41 76
jeanne.even122@orange.fr
- 29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère. Sourdiine**
12, Chemin de Kerdero - BEG-MEIL
29170 Fouesnant
Tél / fax 02-98-94-96-73
yvescrenn@wanadoo.fr
- 30 Surdi 30**
300 ancienne route d'Alès. 30000 Nîmes
Fax : 04 66 68 13 73
mbrung@orange.fr
http://perso.wanadoo.fr/surdi.30
- 31 Association de Malentendants et Devenus Sourds de Midi-Pyrénées**
6 chemin Mailheaux.
31270 Villeneuve Tolosane
Tél. : 05 61 92 60 98.
Fax : 05 62 48 11 05.
patricia.duffaut@wanadoo.fr
http://amds.midipyrenees.free.fr/
- 34 Surdi 34**
46 cours Gambetta. 34 000 Montpellier
Tél./Fax : 04 67 56 19 25
surdi34@orange.fr
www.surdi34.com
- 35 Keditu**
12 square Georges Travers. 35700 Rennes
Tél. : 02 99 30 84 67
Fax : 02 99 67 95 42
contact@keditu.org
- 49 Surdi 49**
22 rue du Maine, 49100 Angers.
Fax: 02.41.48.91.64
aams-surdi49@wanadoo.fr
- 50 Association des Devenus Sourds de la Manche**
31 rue de l'épine.- 50 530 Champeaux
Tél/SMS : 06.84.60.75.41
Fax : 02.33. 61 94 01
Centre Social de la Brèche du Bois
50100 Cherbourg -Octeville
Tél. 02 33 20 44 18 Fax 02 33 20 53 25
adsm.manche@wanadoo.fr
- 53 Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Mayenne**
15 quai Gambetta. 53000 Laval
Tél./Fax: 02 43 53 91 32
adsm53@wanadoo.fr
- 54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds**
3 allée de Bellevue 54300 Chanteheux
Tél. : 03 83 74 12 40
christian.morquin@wanadoo.fr
- 56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan**
11 P. Maison des Associations
12 rue Colbert. 56 100 Lorient
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)
02 97 63 77 71 (Vannes)
oreille-et-vie@wanadoo.fr
http://oreille.et.vie.free.fr
- 59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord**
Centre Social d'Annappes
2, rue des Genêts
SMS : 06 74 77 93 06
contact@adms-nord.org
www.adsm-nord.org
Antenne : 62
- 65 AFIAC : Association Française des Implantés Auditifs Cochléaires**
12 Chemin Suzac. 65500 Vic en Bigorre
Tél./Fax : 05 62 96 83 16
cocardp@aol.com
- 68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace**
63a rue d'Illzach. 68100 Mulhouse
- 69 ALDS : Association Lyonnaise des Devenus Sourds**
6 Résidence Récamier.
Chemin du Randin . 69130 Ecully
Tél./Fax : 04.78.33.36.69
- 72 Surdi 72**
Maison des Associations
4 rue d'Arcole - 72000 Le Mans
Tél. / Fax : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
http://alls.free.fr/surdi-72
- 75 ARDDS : Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds**
75 rue Alexandre Dumas 75020 Paris
Fax: 01 46 62 63 24. contact@ardds.org
Site : www.ardds.org
Sections : 02, 38, 44, 46, 56, 57, 64, 85
- 75 AUDIO Ile de France**
20 rue du Château d'eau. 75010 Paris
Tél: 01 42 41 74 34. audioasso@aol.com
- 75 F.C.S : Fraternité Catholique des Sourds**
47 rue de la Roquette 75011 Paris
Tél : 02.41.34.32.61 Fax : 02.41.72.12.50
fcs.malentendants@free.fr
http://fcs.malentendants.free.fr /
Antennes : 01, 06, 12, 17, 20, 21, 22, 31, 32, 37, 54, 59, 69, 72, 75, 76, 78, 80
- 76 ANDS Association Normande des Devenus Sourds**
Maison du Patient
55bis rue Gustave Flaubert
76 600 Le HAVRE
Tél : 02 35 54 12 90 Fax : 02 32 73 35 61
ands.lehavre@laposte.net
- 77 AIFIC : Association d'Ile de France des Implantés Cochléaires**
11 rue du Poirier de Paris. 77280 Othis
Tél : 06 65 34 58 35
aific@wanadoo.fr ou
helene.bergmann@wanadoo.fr
- 84 A.C.M.E Surdi 84**
962 les jardins, av. Pasteur 84270 Vedene
Tel. : 04 90 23 37 66 - surdi84@orange.fr
- 86 Association des Enseignants Devenus Malentendants de Poitou-Charentes**
9 allée de la Vigne . 86280 St-Benoît
Tél. : 05 49 57 17 36. aedmpc@free.fr
Antennes : 16, 17, 79
- 91 AAE : Action Auditive de l'Essonne**
14 Sente des Vignes 91480 Varennes Jarcy
Fax: 01 69 00 47 17
gilles.gotschi@wanadoo.fr
et ykling@wanadoo.fr
http://action-auditive.org
Antennes : 94, 77, 75
- 97 A2PDAM : Association pour la Prévention et la Promotion des Déficients Auditifs de la Martinique.**
32 Résidence Fond Rose
97260 Le Morne Rouge. Martinique
Tel : 0596 52 45 40 ou 0696 06 56 10
Fax : 0596 42 15 19
nat.od@wanadoo.fr

Je m'abonne à la revue

Résonnances

La revue du BUCODES
Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus-sourds et malentendants en lui faisant parvenir un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner.

- Abonnement à Résonnances : 25 euros
- Pour les adhérents d'une des associations ci-dessus (sauf abonnement réglé par l'association) : 13,50 euros
- Don supplémentaire au Bucodes (déductible de votre impôt à hauteur de 66% de son montant) :euros

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Nom de l'Association :